



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 13 décembre 2011
N° CERTA-2011-AVI-680

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Trend Micro Control Manager

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-680>

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-680
Titre	Vulnérabilité dans Trend Micro Control Manager
Date de la première version	13 décembre 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Correctif de Trend Micro du 10 novembre 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

Trend Micro Control Manager versions 5.5 antérieures à 5.5.0.1613.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans *Trend Micro Control Manager* permet l'exécution de code arbitraire à distance.

4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans le fichier `cmdHandlerRedAlertController.dll` de *Trend Micro Control Manager*. Elle permet, via l'envoi de paquets spécifiques au service en écoute sur le port 20101/tcp, d'exécuter du code arbitraire à distance.

5 Solution

Appliquer le correctif de *Trend Micro*.

6 Documentation

- Correctif de Trend Micro du 10 novembre 2011 :
http://www.trendmicro.com/ftp/documentation/readme/readme_critical_patch_TMCM55_1613.txt

Gestion détaillée du document

13 décembre 2011 version initiale.